

Étienne Lyrette, *La dynamique sociale entourant l'implantation d'une infrastructure majeure : le cas du parc éolien Le Nordais*, Mémoire de maîtrise en études urbaines, Institut national de la recherche scientifique- Urbanisation, culture et société, 2003.

RÉSUMÉ

Comme partout ailleurs, l'implantation d'infrastructures majeures dans des milieux ruraux et faiblement densifiés provoque bien souvent une levée de boucliers de la part des riverains ou de divers groupes interpellés par le projet. Cette contestation implique divers intervenants qui s'affrontent et négocient dans le but de défendre des intérêts qui vont dans le sens de la réalisation, de la révision ou de l'abandon du projet. Ce mémoire a pour objectif principal de mieux comprendre la dynamique sociale entourant l'implantation d'une infrastructure majeure présentant des risques relativement faibles pour l'environnement et de voir jusqu'à quel point les milieux ruraux possèdent des caractéristiques qui, comme le laissent entrevoir les travaux sur le syndrome NIMBY, les rendent moins « résistants » aux demandes des promoteurs.

Le présent mémoire s'articule autour d'une étude de cas : la période de mise en place du parc éolien Le Nordais sur le territoire des municipalités de Cap-Chat et de Matane entre 1996 et 1999. Nous analysons les relations qui unissent et opposent les différents acteurs tout au long du processus de mise en place afin de cerner les principaux éléments et les fondements de leurs prises de position de même que les effets de ces dernières sur la réalisation et les caractéristiques du projet final. Nous ferons cette étude par le biais d'une analyse documentaire des documents déposés au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre des audiences sur le Projet éolien de la Gaspésie. Nous étudierons en parallèle et de manière plus superficielle la contestation qui, à Grondines, a forcé Hydro-Québec à abandonner son projet de ligne de transport aérienne au profit d'une ligne sous-fluviale.

Nous constatons que, malgré la faible dangerosité d'un équipement tel un parc éolien, le processus d'implantation est marqué par le syndrome « pas dans ma cour » (NIMBY) et que les intérêts économiques de certains acteurs jouent un rôle déterminant dans leur prise de position. Nous remarquons également que le caractère localisé des impacts n'explique pas à lui seul le succès ou l'échec d'une contestation NIMBY. Il faut aussi prendre en considération les caractéristiques socio-économiques des opposants et leur capacité à convertir des intérêts individuels en intérêts collectifs.